B

PROGRAMME FEF2025/ICC 2025/AFRICA CREATION

Instant Togo Résidence#2
Programme de soutien à la structuration et au développement des projets culturels et artistiques au Togo

PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Jury de sélection de l'Appel à projets « Instant Togo Résidence #2 »

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FEF création Africa 2025, l'Appel à projets « Instant Togo Résidence #2 » (AAP2), initiative de soutien à la création, à la structuration et au développement des projets culturels et artistiques au Togo, le jury de sélection s'est réuni le jeudi 15 juillet 2026, à l'IFT afin d'examiner les candidatures reçues sur la période du 22 mai 2026 au 28 juin 2026.

La session de délibération s'est tenue sous la présidence de **M. Lionel VIGNACQ, Directeur délégué de l'IFT** en présence des membres du jury ci-après désignés

- **LATEVI Edem Kodjo,** Chef de projet FEF Création Africa
- **YAMBODE Tony,** Chef de projet Togo Créatif
- **TCHALAKOU Essohanam,** Responsable Programmation de l'IFT
- **HODIN Sényo,** Responsable Production studio des Arts vivants

À la clôture de l'appel à candidatures, un total de 51 dossiers a été réceptionnés et déclarés recevables après vérification des critères administratifs et techniques fixés dans les termes de référence de l'appel à projets.

Conformément aux orientations de l'AAP2, les projets soumis ont été évalués sur la base des critères suivants :

1 -qualité artistique ;

2- qualité des conditions techniques de réalisation ;

3- pertinence et la faisabilité du projet de diffusion associé ;

4- place donnée aux artistes et techniciennes féminines

5 - capacité de mobilisation de cofinancement.

À l'issue de l'examen des dossiers, des échanges et des délibérations, le jury a procédé à la sélection des projets retenus pour participer à la résidence de création « Instant Togo Résidence #2 ».

Onze (11) projets ont été retenus pour intégrer la résidence de création Instant Togo #2.

En fonction des composantes de l'AAP2, la liste des structures dont les projets sont retenus se présente comme suit :

N°	Projets	Structures
Musique		
1	Root : Les racines ne sont pas immobiles	Association VENAVIE
2	Nuso, la Matière des Mots	Association KEKELI
3	N'GBAGBA	Association ADIDODEQUA
4	NUKU	Compagnie EDU
Danse		
5	Le Dôme	Compagnie Kégou Arts
6	Résonnances Synaptiques	Géants Arts Togo
Théâtre		
7	Vieux le père Dieu le fils	KLIN K'ART
8	Reporting Kisangani	AID Afrique
9	Prince et Princesse	Association Mon Handicap Ma force
Mode		
10	Les Routes du textiles	Fondation Mablé AGBODAN
11	From trash to treasure	Marché Noir & Maison Hotsui

Le jury tient à saluer la qualité globale des candidatures reçues, témoignant du dynamisme de la scène artistique togolaise et de l'engagement des acteurs culturels dans des démarches de création ambitieuses et innovantes. Les membres du jury encouragent l'ensemble des candidats non retenus à poursuivre le développement de leurs projets et à participer aux prochaines initiatives du programme.

Le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 15-07-2026

Pour le jury de sélection

Le Président du jury

Lionel VIGNACQ

AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO
INSTITUT FRANÇAIS

Les membres du jury

LATEVI Edem Kodjo

YAMBODE Tony

TCHALAKOU Essohanam

HODIN Sényo